A winter scene in Fleury-la-Forêt, France. The image shows a snow-covered street lined with trees whose branches are heavily laden with snow. In the background, there are traditional European-style buildings with gabled roofs and chimneys. The sky is a pale, clear blue, suggesting a bright but cold day. The overall atmosphere is peaceful and picturesque.

La Gazette de Fleury-la-Forêt

Edition 2024





SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
LA VIE COMMUNALE	
Finances	2-3
La municipalité a réalisé en 2024	4-7
Ma nature bien aimée	8-9
Focus sur l'église Saint-Denis-Saint-Brice	10
Fleury Sénior	11
Notre économie locale	12
Manifestations municipales	13-16
Bibliothèque	17
Retour en images	18-19
Coup de cœur	20
Projets 2025	21
Gastronomie	22

LA VIE ASSOCIATIVE	
L'Union Sportive de Fleury-la-Forêt	23
Les Amis de Fleury	24-25
La Fabrique du Pré	26-27

COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE (CdCLA)	
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	28
Compétences intercommunales	29
Amélioration de l'habitat	29
Conseillère numérique	29

NOS JOIES, NOS PEINES	30
------------------------------	----

ADMINISTRATION	31-32
-----------------------	-------

INFORMATIONS DIVERSES	33-34
------------------------------	-------

ANNUAIRE	35-37
-----------------	-------

MAIRIE & AGENCE POSTALE

8 Place de l'église
27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 63 40

Courriel : mairie.fleurylaforet@gmail.com

Site : <https://www.fleury-la-foret.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

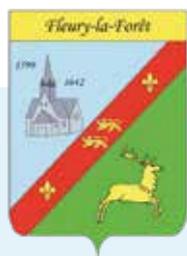
Lundi	8h45-12h15 / 14h-17h
Mardi	8h45-12h15 / 14h-17h
Mercredi	8h45-12h15 / 14h-17h
Jeudi	Fermeture
Vendredi	8h45-12h15 / 14h-17h
Samedi	9h-12h



Commune de Fleury-la-Forêt



L'application gratuite de votre commune à télécharger sur votre iPhone (dans l'App Store) ou sur votre Android (dans le Play Store)



La Gazette - Journal municipal annuel de la commune de Fleury-la-Forêt

Responsable de la publication : Arnaud Godebout, Maire - Réalisation & conception graphique : Alexia Leclerc, Secrétaire de mairie
Crédit photo : Mairie de Fleury-la-Forêt - Comité de relecture : Claire Lefort, Mélanie Godebout, Administrées, Arnaud Godebout, Maire

Dépôt légal à parution - Tirage 220 exemplaires - Impression : Comino Concept 27 - Romilly sur Andelle- 02.32.49.34.84



La municipalité est fière d'annoncer l'obtention de sa deuxième fleur au label "Villes et Villages Fleuris", qui récompense les efforts conjoints de la commune et des habitants pour embellir et valoriser notre cadre de vie.

Ce succès reflète des investissements dans des aménagements paysagers soignés, un fleurissement raisonné et un mobilier urbain harmonieux. L'implication active des habitants, entre l'entretien de leurs jardins et façades et leur engagement pour l'embellissement collectif, a également été déterminante.

Le label "Villes et Villages Fleuris" va bien au-delà de l'esthétique florale : il valorise des pratiques respectueuses de l'environnement, la gestion durable des espaces verts et la mise en valeur du patrimoine. Il valorise aussi les actions mises en place pour favoriser la convivialité et le bien-vivre à Fleury.

Parmi les réalisations saluées par le jury figurent le curage des mares communales, la mise en conformité du paratonnerre de l'église, la création d'un verger participatif, la végétalisation du cimetière et le maintien de services essentiels comme l'agence postale, le distributeur de pain et la borne de recharge électrique.

Cette distinction reflète une démarche globale et durable d'amélioration continue, alliant respect de l'environnement, qualité de vie et préservation de l'identité locale. Bravo et merci à tous les acteurs de cette belle réussite !

LE MOT DU MAIRE



Chères Fleuryiennes, chers Fleuryens,

En ce début d'année 2025, l'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Que tous les nouveaux arrivants soient bienvenus à Fleury-la-Forêt.

L'année écoulée, 2024, a été marquée par de nombreux projets, événements et réalisations que vous pourrez (re)découvrir dans cette nouvelle édition de notre bulletin municipal.

Depuis le début de la mandature, la municipalité, fidèle à ses priorités de proximité, de communication et de réactivité, s'est engagée activement pour améliorer votre quotidien et préserver la qualité de notre cadre de vie. 2025 s'inscrit dans cette dynamique, avec de nouveaux projets, notamment la mise en valeur de notre patrimoine communal et le renforcement de la sécurité grâce à l'installation de deux caméras de vidéoprotection.

Si des désaccords peuvent parfois surgir, nous tenons à rappeler que la mairie est toujours ouverte pour que vous puissiez faire part de vos remarques et vos propositions. Ensemble, en dépassant les critiques improductives et en privilégiant la collaboration, nous pourrions préserver l'essence de notre village : un lieu de partage et de bien-vivre ensemble.

Notre commune a la chance d'évoluer dans un environnement protégé. Les choix opérés pour son développement visent à conjuguer dynamisme et respect de son identité rurale. Ce travail collectif porte ses fruits : après avoir obtenu une première fleur au label Villes et Villages Fleuris en 2021, nous sommes fiers d'avoir décroché en 2024 une deuxième fleur, preuve d'une qualité de vie et d'un engagement communal exemplaires. Cette distinction est le résultat des efforts conjoints de la municipalité et des habitants bénévoles qui, jour après jour, contribuent au rayonnement de notre petit village. À tous, un grand merci pour votre implication précieuse.

Chers amis, chères Fleuryiennes, chers Fleuryens, en ce début d'année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une année 2025 pleine de joie, de sérénité et d'accomplissements.

Avec mon dévouement,



Arnaud Godebout,
Maire de Fleury-la-Forêt



@Eurêka



@Grégory delahaye



@Eurêka

Sentier de randonnée «La boucle des mares»

Finances

Réalisé 2023 - Budget 2024

Chaque année, l'élaboration du budget communal est un processus complexe qui s'étend sur plusieurs mois, qui culmine avec la présentation du budget au Conseil municipal entre mi-mars et début avril. Ce document essentiel repose sur des données prévisionnelles concernant nos ressources financières pour l'année en cours. Le défi consiste à aligner nos dépenses avec des ressources souvent limitées par rapport aux dépenses incontournables.

Le Budget Primitif, ou Budget Prévisionnel (BP), doit être équilibré. Pour y parvenir, il est impératif de planifier nos projets annuels dès l'année précédente afin de les intégrer dans le budget. Malgré nos efforts, il est parfois difficile d'anticiper toutes les dépenses. Des dépenses imprévues et des augmentations, telles que celles résultant des décisions de l'État ou de l'inflation, peuvent survenir. La commune doit faire face à ces aléas sans disposer de ressources supplémentaires. Les principales sources de revenus proviennent des impôts locaux.

Le budget se divise en deux sections : la section de fonctionnement, qui regroupe toutes les recettes et dépenses pour le fonctionnement général de la commune, et la section d'investissement, qui concerne les dépenses majeures qualifiées d'investissements, incluant les gros travaux ainsi que le mobilier et l'immobilier de la commune.

Le Budget Prévisionnel et le réalisé 2023, ainsi que le Budget Prévisionnel 2024, sont présentés sur la page suivante. En 2023, un produit exceptionnel de 150 000 €, non prévu dans le Budget Prévisionnel, a été enregistré. Cette somme, provenant de la vente du bâtiment « La Poste », a été compensée par les dépenses dites "opérations d'ordre", ce qui n'a eu aucun impact net sur le budget. Elle a été imputée en recette d'investissement, permettant de dégager un excédent, car les opérations d'ordre sont des écritures comptables équilibrées qui permettent de retirer le bien de l'actif de la commune.

Le 5 avril 2024, le Conseil municipal a voté le Budget Prévisionnel de l'année 2024. Vous ne verrez pas apparaître les réalisations de 2024 dans cette édition, car le budget est clôturé mi-janvier 2025 afin de permettre le règlement des dernières factures de l'année.

Le fonds de roulement disponible en 2024 est de 75 720,81€ pour la section de fonctionnement et de 122 430,95€ pour la section d'investissement, grâce à la recette de la vente du bâtiment « La Poste ». Les dépenses d'investissement pèsent toujours sur le budget d'une commune, car, malgré les subventions sollicitées, un autofinancement des projets est obligatoire, avec un minimum de 20% à la charge de la commune.

Le budget 2024 devrait dégager un résultat positif, à condition qu'il n'y ait pas d'imprévus non budgétés. En effet, nous avons reçu un état récapitulatif des impayés de la part de la Direction des finances publiques de Neufchâtel-en-Bray pour des factures datant de 2012 à 2019, pour un montant total de 7 546,54 €. Il est regrettable et inconcevable de constater des dettes si anciennes, d'autant plus que la mandature actuelle a déjà régularisé de nombreux impayés antérieurs s'élevant à de grosses sommes, impactant chaque année le budget. Il a été décidé de ne pas donner suite à ces impayés cette année afin de ne pas impacter le budget.

La section d'investissement 2024 laisse apparaître une recette exceptionnelle de 70 000 € dans la catégorie des produits des cessions d'immobilisations, provenant de la vente de la parcelle située route des Hameaux, qui a fait l'objet d'une procédure de bien sans maître.

Les dépenses d'investissement incluent notamment la mise en conformité du paratonnerre de l'église, un projet financé en grande partie par des subventions, et la réfection de son appentis, le renouvellement de deux poteaux incendie, l'achat de deux radars pédagogiques, des panneaux électoraux et de l'isoloir, ainsi que les différentes études liées au projet de réhabilitation de l'ancien logement communal accolé à la mairie.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP* 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Charges à caractère général <i>Consommables, eau, électricité, alimentation, espaces verts, fleurissement, colis des anciens, jouets de Noël, feu d'artifice, maintenance, Gazette, assurances etc.</i>	96 599,83 €	62 725,28 €	111 276,95 €
Charges de personnel et frais assimilés	65 500,00 €	62 406,81 €	68 500,00 €
Reversement à l'Etat	12 683,00 €	12 683,00 €	12 683,00 €
Virement à la section d'investissement	27 124,91 €		0,00 €
Autres charges de gestion courante <i>Indemnités de fonction, frais de scolarité, cotisation SDIS, subventions aux associations etc.</i>	72 797,12 €	72 743,03 €	79 279,30 €
Opérations d'ordre <i>Amortissements, cession ou achat immobilier etc.</i>	7 544,47 €	157 544,47 €	8 180,04 €
Total dépenses	282 249,33 €	368 102,59 €	279 919,29 €
Recettes	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Fonds de roulement disponible	78 659,15 €		75 720,81 €
Atténuation de charges <i>Remboursement sur rémunérations du personnel</i>	600,00 €	2 469,61 €	200,00 €
Produits des services, du domaine et ventes divers <i>Concessions cimetière, revenus La Poste, salle des fêtes (charges annexes)</i>	19 171,00 €	18 703,31 €	18 634,00 €
Impôts et taxes <i>Attribution de compensation de l'Etat et du Département, impôts locaux</i>	116 759,00 €	129 560,00 €	121 202,00 €
Dotations et participations <i>DGF, DSR, DNP, Dotation aux élus locaux, FCTVA, CdcLA, compensation de l'Etat des exonérations des taxes foncières etc.</i>	62 260,18 €	54 188,18 €	58 062,48 €
Autre charges de gestion courante <i>Revenus des immeubles (Salle des fêtes), libéralités reçues et produits exceptionnels divers</i>	4 800,00 €	10 243,15 €	6 100,00 €
Produits exceptionnels <i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		150 000,00 €	
Total recettes	282 249,33 €	365 164,25 €	279 919,29 €
Résultat		-2 938,34 €	

*BP = Budget Prévisionnel

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	BP* 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté <i>Déficit d'exercice antérieur</i>	10 277,87 €		
Subventions d'investissement		1 516,37 €	
Frais d'études, honoraires			18 000,00 €
Bâtiments et installations <i>Travaux SIEGE pour l'éclairage public</i>	3 264,00 €	3 035,76 €	3 000,00 €
Immobilisations corporelles <i>voirie, défense incendie, travaux sur bâtiments publics, paratonnerre, panneaux électoraux, achat matériel etc.</i>	64 369,76 €	60 460,56 €	27 608,61 €
Total dépenses	77 911,63 €	65 012,69 €	48 608,61 €
Recettes	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Fonds de roulement disponible			122 430,95 €
Virement de la section de fonctionnement	27 124,91 €		
Produits des cessions d'immobilisations <i>Vente de la parcelle en déshérence</i>			70 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre les sections <i>Amortissements, cession ou achat immobilier etc.</i>	7 544,47 €	157 544,47 €	8 180,04 €
Dotations, fonds divers et réserves <i>Taxe d'aménagement, convention, dotations diverses</i>	18 042,65 €	22 515,67 €	
Subventions d'investissement <i>DETR, Fonds de concours, Département, Région, Fondation du Patrimoine</i>	25 199,60 €	17 661,37 €	19 918,04 €
Total recettes	77 911,63 €	197 721,51 €	220 529,03 €
Résultat		132 708,82 €	



La mare du bout - rue des Anglées

La municipalité a réalisé en 2024

À l'issue de cette année 2024, nous sommes heureux de vous présenter les réalisations qui ont marqué et transformé notre village. Ces projets, portés par les valeurs des Fleurysiens, reflètent pleinement notre engagement pour un village à la fois dynamique et prospère. Ils ont su préserver le charme de notre ruralité, tout en respectant nos valeurs et en intégrant une modernisation en accord avec les enjeux contemporains, qu'ils soient écologiques ou économiques. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez comment les projets annoncés dans la gazette de 2023 ont été concrètement réalisés au cours de cette année.

Eclairage public - Rue Gavois



La municipalité poursuit activement son projet de modernisation de l'éclairage public, avec un focus particulier cette année sur la rue Gavois. Ce projet s'inscrit dans un plan d'action global visant à équiper progressivement l'ensemble de la commune de luminaires LED, par tranches annuelles. Motivé par des considérations économiques, esthétiques et environnementales, ce choix permet d'offrir un éclairage plus performant tout en réduisant les coûts énergétiques.

Les nouvelles lanternes LED installées dans la rue Gavois, au design élégant à quatre faces, apportent une touche moderne à l'environnement urbain. Outre leur esthétique soignée, ces lanternes offrent une puissance d'éclairage supérieure, améliorant ainsi la visibilité et la sécurité des habitants. Cette année, la rue a bénéficié du remplacement de trois anciennes lanternes halogènes par des modèles LED et de l'ajout de quatre nouvelles lanternes, assurant un éclairage homogène et efficace sur l'ensemble de la voie.

Les travaux, réalisés par le SIEGE 27, ont respecté toutes les normes en vigueur, avec l'installation de luminaires à une hauteur standard avec un espacement d'environ 4 mètres entre chaque candélabre. Le SIEGE 27 a également contribué financièrement à hauteur de 60 % des coûts, garantissant ainsi le succès de cet investissement.

Nous souhaitons rappeler aux riverains l'importance de bien entretenir leurs haies, qui, au fil des ans, peuvent empiéter sur l'espace public. Il n'est pas rare de constater que des panneaux de signalisation ou des candélabres se retrouvent progressivement ensevelis dans des haies envahissantes, certains propriétaires pensant même que ces panneaux sont placés sur leur terrain. Cependant, bien souvent, c'est l'extension non contrôlée des haies qui empiète sur le domaine public. Nous encourageons donc vivement chacun à vérifier régulièrement l'état de ses haies afin de respecter l'espace public et contribuer à la sécurité et au bon fonctionnement de nos infrastructures.



Panneaux électoraux

La municipalité a investi dans de nouveaux panneaux électoraux, remplaçant les anciens modèles en bois devenus obsolètes avec le temps. Ces nouveaux panneaux, à la fois modernes et durables, ont été installés par les élus eux-mêmes, qui ont participé activement à leur scellement pour garantir un emplacement pérenne et pratique à chaque élection.

Pour optimiser leur installation, l'emplacement des panneaux a été repensé. L'ancienne localisation sur la place des Tilleuls n'a pas pu être conservée en raison des racines des arbres rendant le scellement des fourreaux impossible. La place de l'église, bien que considérée, a été écartée pour préserver le caractère historique et esthétique de ce lieu emblématique. Enfin, le parking du cimetière ne répondait pas à la réglementation, qui exige que les panneaux soient situés à proximité immédiate du bureau de vote.

Après une réflexion approfondie et dans le respect de ces contraintes, les nouveaux panneaux électoraux ont été installés durablement avec le scellement des supports route de Bosquentin offrant ainsi une solution fonctionnelle et conforme à la réglementation.



Défense incendie

En 2024, nous avons finalisé le renouvellement intégral des hydrants de la commune, en remplaçant les deux dernières bouches à incendie. Ces interventions ont concerné une première bouche située à l'intersection de la route des Hameaux et du chemin des Pâtures et une seconde a été posée le long de la route de Bezancourt. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une convention de participation financière avec la commune de Bosquentin, puisque ces équipements contribuent également à la protection des habitations de cette commune voisine.

Cette étape renforce notre dispositif de défense incendie, garantissant une meilleure réactivité en cas d'urgence et une couverture optimale pour la sécurité de tous. Le projet a également bénéficié d'une subvention de 30 % accordée par le Fonds vert, permettant de réduire les coûts tout en poursuivant notre engagement en faveur de l'amélioration des infrastructures de la commune.



Eglise Saint-Denis-Saint-Brice

Pour retrouver l'ensemble des informations sur les travaux de restauration et de sécurisation de l'église Saint-Denis-Saint-Brice, nous vous invitons à consulter la page 10, intitulée "Focus sur... L'église Saint-Denis-Saint-Brice". Vous y trouverez tous les détails concernant la mise en conformité du paratonnerre, la réfection de la toiture de l'appentis, ainsi que l'engagement d'un habitant ayant participé à ce projet de préservation de notre patrimoine.



Sécurité routière



La sécurité routière reste une priorité constante, et la municipalité s'engage activement pour renforcer la sûreté de nos routes. Des barrières piétonnes ont été installées au carrefour du centre-bourg ainsi qu'à un arrêt de car sur la route des Hameaux et de la Feuillie. Ces équipements, mis en place en réponse à une demande du département, visent à sécuriser le tracé de randonnée, « La boucle des mares », tout en renforçant la sécurité aux abords de certains arrêts de car. En complément, des passages piétons ont également été aménagés pour faciliter et sécuriser les traversées des randonneurs et des piétons à divers points stratégiques du parcours.

En outre, deux radars pédagogiques ont été mis en place à l'automne sur la route de Bosquentin et la route de Beauvoir. Ces dispositifs visuels interactifs incitent les conducteurs à respecter les limitations de vitesse, contribuant ainsi à améliorer la sécurité.

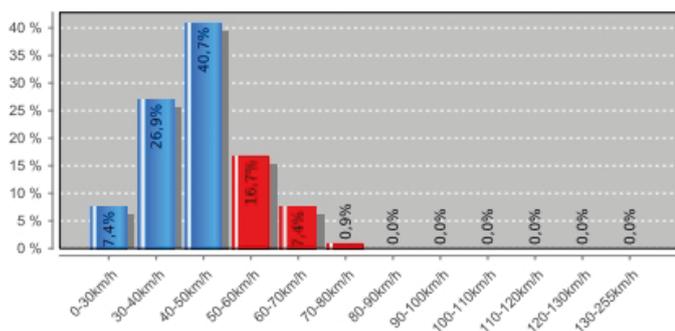
Par ailleurs, des comptages réalisés sur la route de Bosquentin ont permis d'analyser le flux de circulation ainsi que le type de véhicules traversant le centre-bourg, avant et après l'installation de chicanes provisoires proposées par le département. Les données récoltées sur une période de six jours révèlent que 4 497 véhicules ont emprunté cette route, dont 182 véhicules lourds.

Il a été constaté que 44 % des conducteurs dépassaient la vitesse autorisée en journée, ce pourcentage grimpant à 68 % la nuit. Néanmoins, la majorité des excès enregistrés restaient inférieurs à 10 km/h au-dessus de la limite réglementaire.

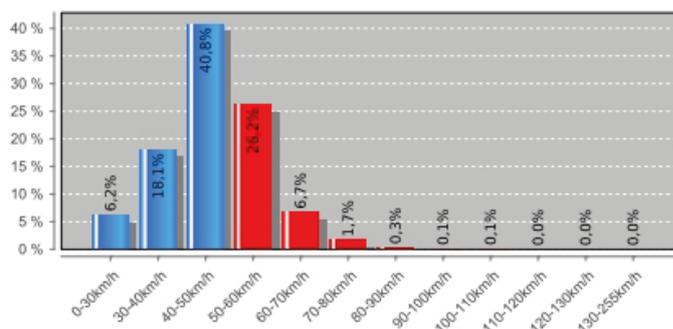
Le département de l'Eure a jugé ces données conformes aux marges de tolérance de 10 km/h établies par l'organisme. Il conclut que les usagers perçoivent clairement la notion d'agglomération. En revanche, les aménagements temporaires, tels que les chicanes, n'ont pas entraîné de modification significative des comportements. Il est important de noter que la perception de vitesse est souvent accentuée lorsque nous sommes piétons. La proximité des véhicules et leur déplacement peuvent renforcer le sentiment d'insécurité même lorsque la vitesse est respectée.

La sécurité routière est l'affaire de tous. Soyons attentifs et respectueux des règles pour garantir la tranquillité et le bien-être de notre village.

Répartition par classes de vitesse PL*



Répartition par classes de vitesse VL*



*PL : Poids Lourds

*VL : Véhicules Légers

Intempéries 2024

L'année 2024 a été marquée par des pluies record à l'échelle locale et nationale, provoquant des inondations inédites. Ces précipitations quasi-continues ont saturé les sols incapables d'absorber l'eau entre les averses. Notre commune n'a pas été épargnée, et deux zones particulièrement sensibles ont été touchées : le carrefour de la route des Hameaux et de la rue Gavois, ainsi que le Bas-Fayel, tous deux situés en cuvette et vulnérables au ruissellement et aux écoulements des plaines agricoles environnantes.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle (SYMA) joue un rôle clé dans la gestion des eaux à l'échelle du bassin versant, notamment sur les parcelles privées. Sa mission consiste à retenir et canaliser les eaux à la source, directement sur les propriétés concernées, pour éviter qu'elles n'encombrent la voirie, conçue uniquement pour gérer les eaux pluviales de la chaussée. En effet, un mauvais drainage des parcelles surcharge le réseau public et complique la gestion des inondations.

Le SYMA propose des solutions comme la création de noues ou de mares sur les terrains privés, financées en totalité, permettant de limiter le ruissellement. Ces aménagements sont essentiels pour gérer durablement les eaux et prévenir les débordements sur la voie publique.

Depuis le début de la mandature, la municipalité a pris des mesures pour atténuer les effets des inondations, notamment dans le secteur route des Hameaux/rue Gavois : curage des mares communales et privées pour augmenter leur capacité de rétention, reprofilage de la rue Gavois pour canaliser l'eau vers un puisard optimisé. Ces travaux, bien qu'efficaces lors des épisodes pluvieux ordinaires, se révèlent insuffisants face à des intempéries aussi exceptionnelles que celles de 2024. Le SYMA a également proposé des aménagements complémentaires, mais certains propriétaires ont refusé ces solutions, ce qui complique la gestion des risques dans les zones sensibles. La Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) a travaillé en collaboration avec la municipalité pour mettre en place des solutions durables, notamment la création d'une tranchée drainante route des Hameaux avec la pose de caniveaux, un projet réalisé à l'automne 2024. Cependant, le reprofilage de la route des Hameaux, plus coûteux, reste en suspens, la priorité ayant été donnée à la rénovation urgente de la route de Beauvoir.

Dans le secteur du Bas-Fayel, malgré un réseau d'évacuation des eaux pluviales, la Scierie Mommert reste exposée aux inondations, notamment à cause du ruissellement et de l'accumulation de sédiments obstruant le système de drainage. Pour remédier à ce problème, la municipalité a mandaté l'entreprise Bénard Frères, basée à Touffreville, pour effectuer un hydrocurage complet. Afin d'optimiser les coûts de déplacement et d'intervention, l'hydrocurage du puisard situé au carrefour de la route des Hameaux et de la rue Gavois a également été inclus dans l'opération. L'hydrocurage du puisard a été réalisé le mardi 1er octobre. L'intervention s'est avérée mineure. En effet, d'après l'entreprise, le puisard n'était pas obstrué. Seulement 10 cm de boue ont été retirés, ce qui ne perturbait pas l'évacuation des eaux. En revanche, la situation au Bas-Fayel était plus préoccupante. Le système était totalement bouché et a nécessité une intervention conséquente. L'entreprise est déjà intervenue une première fois, le mercredi 25 septembre mais compte tenu de l'ampleur des travaux, elle est revenue à plusieurs reprises pour achever l'assainissement complet. Cette opération s'élève à 1 368€ à la charge de la commune.

Par ailleurs, à la suite des inondations de juillet 2024, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle le 28 septembre 2024, permettant aux sinistrés de déclarer leurs dommages.

Malgré les efforts de la municipalité pour atténuer les risques, il est impossible de modifier la nature de ces terrains. Il est donc crucial que chacun prenne conscience que ces zones resteront vulnérables aux inondations, et qu'il est indispensable de respecter les règles d'urbanisme en vigueur.



Inondations du 31 juillet 2024



Hydrocurage puisard - Rue Gavois



Inondations du 31 juillet 2024



Hydrocurage Bas-Fayel





Place de l'église

Ma nature bien aimée Quand le bénévolat préserve ce qui nous entoure

Dans cette rubrique, nous souhaitons rendre un hommage chaleureux à tous les habitants qui, dans la discrétion et avec un dévouement exemplaire, œuvrent quotidiennement pour embellir et faire vivre notre village. À ceux qui fleurissent leurs jardins, entretiennent soigneusement trottoirs et caniveaux, et qui, par leurs attentions bienveillantes, apportent de précieux services à leurs voisins. Grâce à leur engagement silencieux, les valeurs de la ruralité, de la proximité et de la solidarité s'épanouissent et perdurent. Par ces gestes simples mais essentiels, vous contribuez à préserver un cadre de vie agréable pour chacun, tout en renforçant les liens entre les habitants. Merci à vous, artisans de l'ombre, pour votre altruisme et votre bienveillance, qui rendent notre commune plus belle et plus humaine.

Un village qui s'épanouit grâce à l'engagement de ses habitants

Cette année, notre commune a dû faire face à un défi de taille : nous n'avons plus d'agent technique dédié à l'entretien des espaces verts. Pourtant, cela n'a en rien freiné l'embellissement de notre village. Les élus, soucieux de préserver notre cadre de vie, ont mis la main à la pâte, témoignant de leur engagement personnel pour maintenir notre environnement agréable et accueillant.

Mais aujourd'hui, nous tenons surtout à mettre à l'honneur un habitant, Daniel Lemonnier, habitant du centre-bourg, dont l'implication a été exceptionnelle. Parmi ses nombreuses contributions, Daniel a grandement aidé à l'aménagement du chemin piétonnier dans le centre-bourg. Il a également appliqué une couche de lasure à l'abri de bus, lui apportant un coup de fraîcheur bien mérité, ainsi qu'aux tables de pique-nique, leur offrant une seconde jeunesse.

Un projet nous rend particulièrement fiers : la rénovation du banc en bois situé au cœur de notre village. Grâce à l'initiative et à l'implication de Daniel, ce banc a fait peau neuve. Ce beau projet n'aurait pas pu aboutir sans la collaboration de Frédéric Touzart, menuisier et habitant du centre-bourg, dont l'aide a été précieuse. Ensemble, ils ont uni leurs compétences et leur dévouement pour redonner vie à ce mobilier emblématique. La municipalité a soutenu ce projet en achetant le bois de chêne auprès de la Scierie Mommert, valorisant ainsi les circuits courts et les entreprises locales.

Au-delà de ce projet, Daniel joue un rôle essentiel dans l'entretien quotidien.

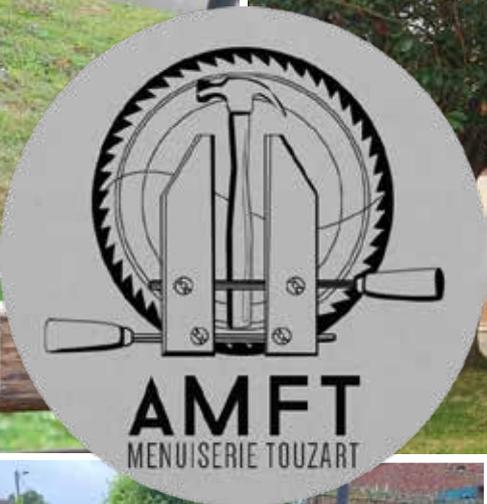
Toujours prêt à apporter son aide, il a ainsi lasuré la structure en bois indiquant la cartographie du Pays de Lyons-Andelle et veille à l'entretien des espaces fleuris en les arrosant. Daniel s'est également investi dans des tâches essentielles, telles que le nettoyage du monument aux morts, des pavés autour de la mairie, ainsi que la peinture du monument et de la tombe du soldat anglais. Nous remercions également Norbert Ferrer pour son implication dans la taille et l'entretien des végétations bordant le domaine public, permettant de dégager les zones gênant le passage des véhicules, ainsi que dans le ramassage des feuilles sur le parking. Il a également ajouté une touche dorée aux grilles du monument aux morts, apportant du raffinement à ce lieu de mémoire.

La municipalité souligne aussi l'initiative de Colette et Jean-Jacques Courty, résidents du centre-bourg, qui ont entrepris la plantation de rosiers le long du mur jouxtant leur propriété, sur le domaine public. Cette démarche, destinée à embellir l'espace commun, a été entièrement financée par les propriétaires eux-mêmes.

Ces actions témoignent d'une solidarité précieuse et d'un engagement quotidien qui nourrissent la vitalité de notre commune. Grâce à elles, notre village demeure un lieu de vie accueillant et chaleureux. Un grand merci à tous ceux qui, par leurs gestes discrets, contribuent à préserver et embellir notre cadre de vie.



Commemorative plaque for JOHN WOODWARD de Londres, soldat de l'armée Britannique, le 1er mai 1914, la libération de ce village en Août 1944





Focus sur... L'église Saint-Denis-Saint-Brice

L'année 2024 est marquée par des travaux de restauration majeurs au cœur de notre patrimoine local, l'église Saint-Denis-Saint-Brice. Parmi les interventions les plus cruciales, la remise en conformité du paratonnerre, défectueux depuis plusieurs années, occupe une place centrale. Entièrement réhabilité, ce dispositif est désormais à nouveau opérationnel, garantissant la sécurité de cet édifice historique. Cette restauration n'aurait pu être réalisée sans le soutien financier de plusieurs acteurs qui ont subventionné le projet.

Les techniciens chargés de cette opération ont eu l'opportunité rare de capturer des images aériennes de l'église, offrant un point de vue exceptionnel.

Un autre volet fondamental de cette entreprise de préservation concerne la réfection complète de la toiture de l'appentis. Ce dernier, gravement détérioré, laissait l'eau s'infiltrer, mettant en péril un trésor historique abrité en son sein : un ancien corbillard. La restauration de la toiture s'avère cruciale pour la préservation de cet objet unique, un témoignage du passé que nous tenons à transmettre aux générations futures.

Cette rénovation n'aurait pas été possible sans l'engagement de Jean-Jacques Courty, bénévole passionné et dévoué. Grâce à son savoir-faire, il a entièrement refait la charpente et la toiture de l'appentis. Des gestes de générosité comme le sien permettent à notre patrimoine local et à notre village de continuer à prospérer.

La municipalité est reconnaissante envers tous ceux qui contribuent à la préservation de l'histoire de notre commune.

Place de l'église



Fleury Sénior

EHPAD - Aide à la personne

LA VIE COMMUNALE



EHPAD - Résidence Les Jardins

4 Chemin de Croix Mesnil
27480 Lyons-la-Forêt

☎ 02.32.48.04.05

✉ residencelesjardins@wanadoo.fr

L'Établissement public d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) «Les Jardins» de Lyons-la-Forêt veille jour et nuit au confort et à la sécurité de ses pensionnaires grâce à son personnel qualifié.

Cet EHPAD accueille 61 résidents, répartis comme suit :

- 48 lits en "secteur ouvert" (dont 6 chambres doubles) ;
- 12 lits en "unité protégée" (espace rénové avec jardin privatif, destiné aux personnes âgées souffrant de troubles de type Alzheimer) ;
- une chambre en "hébergement temporaire" (principalement destiné à soulager les familles, avec un accueil limité à deux mois maximum).

L'établissement qui dispose d'une unité Alzheimer est habilité à l'APL et à l'aide sociale propose des hébergements permanents et temporaires.

Depuis février 2023, l'EHPAD offre un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, vivant à domicile. Cet accueil est ouvert du lundi au vendredi. Les patients peuvent être transportés par minibus dans un rayon de 20 km pour participer aux activités dès 10h.

Un accompagnement pluridisciplinaire est proposé, visant à soutenir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, tout en offrant un temps de répit aux aidants souvent épuisés par la prise en charge de ces maladies évolutives.

Déroulement d'une journée type :

10h00

Accueil autour d'une boisson, discussions conviviales

10h30 - 12h00

Activités de groupes ou individualisées

12h00- 14h00

Déjeuner : maintien de la participation active à travers les gestes simples autour du repas

14h00 - 14h30

Détente : un moment de calme

14h30 - 15h30

Activités de groupes ou individualisées

15h30 - 16h00

Goûter : Moment de gourmandise, de détente et d'échange de la journée

Source : Site de Lyons-la-Forêt

Communauté de communes Lyons Andelle

15 rue Martin Liesse
27380 Charleval

☎ 02.32.49.61.27

✉ contact@cdcla.fr

Afin de soutenir et d'accompagner les personnes en perte d'autonomie, la Communauté de Communes Lyons Andelle propose divers services d'aide à la personne :

- L'aide à domicile : service intervenant 7j/7j, de 7h à 20h30, auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées qui nécessitent l'aide d'un professionnel et des personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire.

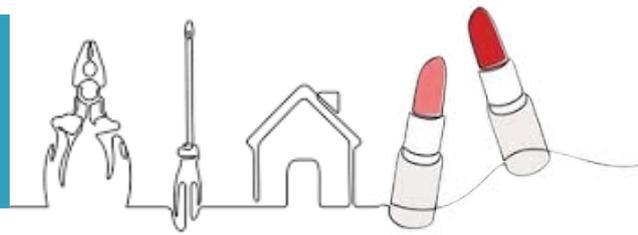
- Livraison de repas à domicile, service accessible à tous les habitants du territoire, en situation de perte d'autonomie pour faire ses repas, durant une période courte ou prolongée. Des menus adaptés sont proposés pour les personnes qui suivent un régime. Le tarif est de 9,30€ par repas.

- Le transport à la demande, service gratuit proposé du lundi au vendredi de 14h à 16h, afin de conduire le bénéficiaire où il le souhaite sur le territoire Lyons Andelle. Les déplacements en dehors du territoire sont facturés 43 centimes du kilomètre. Seuls les personnes bénéficiaires du service d'aide à domicile ou livraison de repas, sans véhicule personnel ou dans l'incapacité de conduire peuvent prétendre à ce service.

Source : Site de la CdCLA

Notre économie locale

L'essor de l'artisanat en milieu rural



Energéticienne

Depuis 2012, j'accompagne les personnes (à partir de 3 ans) et les animaux pour retrouver harmonie et bien-être grâce au travail énergétique. Lorsque des périodes de blocage, de doutes, de colère, de peur... surviennent ou lors d'une transition, libérer l'énergie permet de retrouver paix, envie et joie. Les séances se déroulent en douceur, à votre rythme, à domicile ou en visio.

Je propose aussi la communication animale pour comprendre et soulager les inconforts de vos compagnons ; cet échange se fait via photo avec un compte-rendu pour les maîtres. Dernièrement, j'ai eu à cœur d'entamer une décroissance et de réduire nos déchets. Je recycle donc des tissus inutilisés en créant des lingettes, des sacs cadeaux, des sacs à vrac, des couvercles, des sacs...



Christelle Sauger
06.52.85.34.69
saugerchristelle
<https://comportanimal.fr/ca/>

B.B beauty studio

Diplômée d'un CAP coiffure et d'un BP coiffure, je vous propose mes services. Je me suis également formée en tant que prothésiste onguulaire pour des poses de semi-permanents mains et pieds, ainsi que pour la pose américaine, capsule et chablon.

J'ai également suivi une formation pour tout ce qui concerne la beauté du regard, afin de sublimer votre regard avec un rehaussement de cils et un browlift. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06.66.26.19.86.

Belinda - 24, route des Hameaux - Fleury-la-Forêt



JB SERVICE BTP

Diplômé dans le secteur du BTP, je propose une gamme de services : maçonnerie, terrassement, rénovation, aménagement, installation de clôtures, construction de piscines, pose d'enrobé, et location de matériels. Pour tout renseignement ou demande de devis, n'hésitez pas à me contacter.

Jérémy Bournisien - 06.73.30.34.39 - Jbservice.bournisien@hotmail.com



FG Rénov

Diplômé en maçonnerie et avec plus de 15 ans d'expérience, je mets mon savoir-faire au service de vos projets. Spécialiste de la rénovation, je vous accompagne dans une large gamme de travaux : maçonnerie générale, pose de carrelage, isolation etc.

Que vous souhaitiez rénover une pièce, améliorer l'isolation de votre maison ou réaliser un projet sur mesure, je suis à votre disposition pour vous offrir un travail soigné, durable et adapté à vos besoins.

François Godebout - 06. 43. 03. 99. 84.

So Fée Beauté

Dans le domaine de l'esthétique depuis plusieurs années, certifiée et diplômée, je vous propose différents prestations : manucure, extensions en gel, remplissage, vernis semi-permanent, rehaussement de cils, blanchiment dentaire, et plus encore.

Profitez d'un moment de détente dans un espace intimiste et familial, où chaque prestation est réalisée avec des produits de qualité, dans le respect des normes d'hygiène.

Découvrez plus de 140 couleurs pour vos ongles !

Je vous reçois sur RDV uniquement - 07.69.67.46.37
N'hésitez pas à me contacter je répondrais à vos questions avec plaisir.

Sophie - 1 Impasse des jardins - Fleury-la-Forêt



Electricien - Dépannage & installation

Après de nombreuses années dans le domaine de la restauration, j'ai eu envie de me reconvertir. L'électricité m'ayant toujours intéressée, je me suis naturellement dirigé vers ce secteur d'activité. Après une formation professionnelle, j'ai décidé de me lancer en indépendant. Dépannage, remise aux normes, ou installation complète, je suis à votre service pour tous vos travaux d'électricité.

Philippe Poumeyrie - 07.66.84.91.28

contact@philippepoumeyrie.com

www.philippepoumeyrie.com

Route de Bézancourt - 27480 Bosquentin



Manifestations

Organisées par la municipalité

Place des tilleuls

Cette année particulière, marquée par des manifestations difficiles à organiser, notamment à cause des caprices de la météo, a une explication bien connue de nos anciens : le fameux cycle des 13 lunes ! Lorsqu'une année en compte 13, il devient presque impossible de planifier un événement sans que Dame Nature s'en mêle et joue les trouble-fêtes. Mais c'était sans compter sur la détermination des Fleurysiens, prêts à tout pour se rassembler !

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont offert de leur temps pour faire de ces événements un succès: aux exposants pour leur passion, aux visiteurs pour leur chaleur et aux bénévoles pour leur travail discret mais indispensable. Ces moments festifs sont la véritable richesse de notre village.

Pierres en Lumières

..... Dimanche 19 mai 2024

Pour cette troisième participation à Pierres en Lumières, organisée par le Département de l'Eure et la Fondation du Patrimoine, la municipalité a opté pour un nouveau format : une journée dominicale au lieu de la traditionnelle nocturne. Les participants ont ainsi pu profiter du marché local et artisanal, tenter leur chance à la tombola et assister à la visite guidée de l'église riche en anecdotes par Christian Follet.

Les appétits ont été comblés grâce à « La Cabane à Mijo » permettant de régaler les visiteurs. Tandis que « La Petite Ferme d'Oscar » a proposé des balades en calèche et à dos d'âne. Le concert de l'association « L'Harmonie Municipale » de Charleval a ensuite enchanté l'église, avec pas moins de 20 musiciens. Enfin, à la tombée de la nuit, l'église s'est parée de ses plus belles lumières.

Malheureusement, malgré un marché encore plus riche que l'année précédente, un impressionnant orage s'est invité, laissant les exposants les pieds dans l'eau. Nous espérons tous les retrouver pour l'édition 2025, et cette fois, sous un beau soleil !



Foire à tout

..... Dimanche 2 juin 2024

Malgré une météo incertaine, la foire à tout a finalement eu lieu sous le soleil. Grâce à ce coup de chance inespéré, l'événement a pu se dérouler comme prévu.

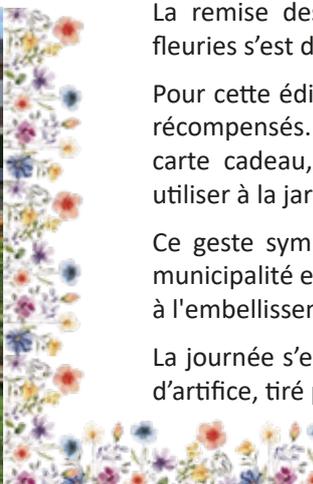
Comme l'année précédente, la foire à tout a connu un franc succès, remplissant la place de l'Église et la place des Tilleuls avec plus de 200 mètres linéaires de stands, ravissant ainsi tous les chineurs.

La restauration a été assurée par le « Tacot Burger » et « Les Petits Plats dans les Grands ». Tandis que cette année, pour la première fois, un vendeur de douceurs sucrées a ajouté une touche gourmande à l'événement. De plus, l'association « Les Amis de Fleury » a assuré la buvette tout au long de la journée, permettant à tous de se réunir pour partager un moment convivial.



Concours des maisons fleuries

..... Dimanche 14 juillet 2024



La remise des prix du concours communal des maisons fleuries s'est déroulée lors des festivités du 14 juillet.

Pour cette édition, la formule a été revue, avec six lauréats récompensés. Chacun a reçu un diplôme accompagné d'une carte cadeau, d'une valeur comprise entre 20 et 60€, à utiliser à la jardinerie Triplet.

Ce geste symbolise la reconnaissance et le soutien de la municipalité envers les habitants dont les efforts participent à l'embellissement du village.

La journée s'est achevée en beauté avec le traditionnel feu d'artifice, tiré par la société Le 8ème Art.



Les encouragements : M. & Mme Barré
Quatrième place ex aequo : M. & Mme Douieb
Quatrième place ex aequo : M. & Mme Taunin

Troisième place : M. & Mme Touzart
Deuxième place : M. Gérard Paul
Première place : M. & Mme Courty

Balade contée - Association HAUGR

..... Dimanche 6 octobre 2024

Le dimanche 6 octobre, les plus courageux ont parcouru environ 5 km pour un véritable saut dans le temps à travers notre village ! La balade contée, ponctuée de scènes de jeu de rôle et d'anecdotes historiques, a permis à chacun de redécouvrir des lieux clés du patrimoine local.

La Halte de Béthanie, La ferme de la Cacheterie et le Pré-Boulay furent des étapes incontournables de ce voyage historique. Un rafraîchissement bienvenu a été offert en milieu de chemin par les propriétaires du Pré-Boulay, pour le plus grand plaisir des marcheurs.

Entre humour, histoires captivantes et moments de partage, cet après-midi a été riche en rires et en découvertes ! La journée s'est terminée en toute convivialité avec un pot offert par la municipalité.

Un grand merci aux participants, aux bénévoles et à l'association HAUGR pour l'organisation de cet événement.

Halloween

..... Vendredi 1er novembre 2024



Organisé par la municipalité en partenariat avec l'association « Les Amis de Fleury », cet événement annuel, une fois de plus, rassemblé habitants et voisins pour célébrer Halloween.

Le programme était bien rempli : un concours de citrouilles et de déguisements a mis les talents créatifs de chacun à l'honneur (voir la rubrique « Les Amis de Fleury » page 25) !

Après la remise des prix, une récolte de bonbons a pris place dans tout le village. Les rues de Fleury-la-Forêt se sont remplies de monstres en quête de sucreries !

Merci à tous les participants et aux organisateurs.

Un merci tout particulier aux habitants qui ont joué le jeu en offrant des bonbons.



Bourse Vêtements & Jouets

..... Dimanche 10 novembre 2024



La bourse aux vêtements et jouets a rencontré un franc succès. Toutes les places pour les exposants ont été rapidement réservées, et une liste d'attente a été mise en place en cas de désistement. L'engouement était tel que des emplacements extérieurs ont même été ouverts pour les plus courageux afin d'accueillir davantage de participants.

Les stands, débordant de vêtements et de jouets, ont attiré quelques visiteurs et curieux, venus offrir une seconde vie à ces objets.

Un grand merci à tous les exposants, visiteurs et bénévoles pour leur participation et leur engagement, qui ont permis d'assurer cette journée.

Marché du terroir et de l'artisanat normand

Dimanche 1er décembre 2024

La municipalité, en partenariat avec l'association « Les Amis de Fleury », a organisé pour la deuxième année consécutive un marché dédié aux produits du terroir et à l'artisanat normand. L'association a assuré la gestion de la restauration sucrée et de la buvette.

Les exposants ont exprimé leur satisfaction de participer à ce rendez-vous dans un cadre convivial et propice aux échanges. Toutefois, une problématique persiste : la fréquentation des visiteurs, bien que modérée, reflète un paradoxe. Les habitants manifestent une réelle volonté de voir des événements locaux se développer, mais peinent à se mobiliser en nombre pour y participer.

La municipalité tient à remercier tous les acteurs et bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette journée.



Colis des anciens

Samedi 14 décembre 2024

Une trentaine de nos aînés Fleuryens se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour la traditionnelle remise des colis municipaux, accompagnée d'un savoureux goûter de Noël organisé par les associations « Les Amis de Fleury » et le Club des anciens. Cette année, les colis, remplis de délicieuses douceurs et de produits festifs, ont été soigneusement conçus par la boutique locale "Les Talents de nos Terroirs", située à Frenelles en Vexin.

Un immense merci à Nathalie Follet pour son implication dans la création et la préparation de ces cadeaux. Cet après-midi de partage a été riche en convivialité.



Noël des enfants

Dimanche 15 décembre 2024

La magie de Noël s'est invitée avec la tournée tant attendue du Père Noël. À bord de son traîneau et accompagné des fidèles ânes de la petite ferme d'Oscar, il a sillonné la commune à la rencontre des enfants sages.

Les petits Fleuryens ont reçu des cadeaux offerts par la municipalité, ainsi que des confiseries financées par l'association « Les Amis de Fleury ».

Le Père Noël a été ravi de découvrir les dessins colorés et les mots doux que certains enfants lui avaient préparés. Un grand merci à tous ceux qui ont rendu cet après-midi magique : bénévoles, organisateurs, et bien sûr, le Père Noël lui-même.





Bibliothèque

Un accès gratuit à la culture

En 2024, les bénévoles de la bibliothèque municipale, Cécile Clouw, Janine Donier, Catherine Effenberger, Sylviane Fouquet, Christine Poirier et Michel Rimbault, ont poursuivi leur engagement avec passion, faisant de cet espace un lieu de culture, d'échange et de créativité.

Les ateliers de la bibliothèque

Une année créative !

Fort du succès des ateliers de 2023, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont élargi leur offre en 2024 en proposant six ateliers variés, tous couronnés de succès. Que ce soit autour de la lecture, des arts plastiques ou des initiations à l'écriture et à la culture, chaque activité a su captiver les participants.

L'année a débuté le 27 janvier avec un atelier "marque-page", où chacun a pu créer un marque-page personnalisé. Le 23 mars, un atelier "cartes pop-up" a initié les enfants à l'art du papier plié, stimulant leur imagination. Le 10 avril, un atelier de calligraphie animé par une spécialiste a permis aux participants de tracer des lettres élégantes, avec en prime la réalisation d'un cadeau pour la fête des mères. Le 18 mai, en partenariat avec Pierres en Lumières, un atelier vitrail a sensibilisé les plus jeunes à l'art et au patrimoine local. Un atelier spécial Halloween, organisé le 19 octobre, a invité les enfants à confectionner des décorations effrayantes. Enfin, le 20 novembre, l'esprit de Noël s'est installé avec un atelier où les enfants ont joyeusement confectionné leur propre calendrier de l'Avent.

Chaque atelier s'est terminé par un goûter convivial. Grâce à l'engagement des bénévoles, la bibliothèque s'affirme encore une fois comme un lieu de partage et de créativité.



Retour en images Photographie d'un instant

Mare aux nénuphars

Plongez au cœur d'un condensé photographique de notre vie communale, une chronique en images où des instants éphémères capturent les événements qui ont rythmé notre quotidien.

Les commémorations, un rappel poignant de l'importance de perpétuer le devoir de mémoire pour honorer ceux qui nous ont précédés.



8 mai 2024



14 juillet 2024



30 août 2024
La Libération à Lyons-la-Forêt



31 août 2024



1er septembre 2024
Libération Mortemer - Gisors



11 novembre 2024



27 janvier 2024
Vœux de la municipalité



14 avril 2024
Association des Maires
Historique Jeanne d'Arc - Rouen



Végétalisation
Nouvel accès côté église



9 juin 2024
Elections Européennes



13 juin 2024
Association des Maires
Visite d'entreprises



18 juillet 2024
Un voyageur pas comme les autres !



11 octobre 2024
Eurêka - Agence d'Attractivité de l'Eure
Visite de Clères



Septembre 2024
Dératisation du cimetière



Végétalisation
Coupe différenciée
Parking du cimetière

Entretien
Place de l'église



Octobre 2024
Restauration du monument aux morts
Daniel Lemonnier, habitant engagé



Décembre 2024
Illuminations installées par
Alex Vauquelin, nouvel habitant



3 juillet 2024 - Tournage d'une séquence du film « Tout recommencera » de Jérôme Bonnell

Synopsis :

1908. Une maison de maître dans une petite ville normande. Victoire et André sont mariés et sans enfant. Il est notaire. Son étude se trouve au rez-de-chaussée de sa maison, où vit encore sa mère, infirme. Victoire est plus jeune que lui. Peu aimante, elle sait néanmoins qu'elle doit tomber enceinte, car tous attendent cela d'elle.

Se sentant délaissé par cette épouse si peu entreprenante, André voit Céleste, la bonne, en cachette. C'était monnaie courante à l'époque. Céleste finit par tomber enceinte. D'abord elle le cache, affolée à l'idée d'être chassée. Mais ses patrons le remarquent. Victoire a compris qui est le père. Déjà enceinte de six mois, la bonne comprend qu'elle risque d'être renvoyée. Mais Victoire a une idée...

Coup de cœur Fleury sous la neige

Vers la Halte de Béthanie

Le début de cette année a enveloppé notre village d'un magnifique manteau de neige qui a transformé nos paysages endormis en une véritable scène de magie hivernale. Chaque coin de rue, chaque arbre, et chaque maison se sont parés d'une blancheur délicate, créant une atmosphère empreinte de calme et de poésie.

Ces clichés, capturés au cœur de cette parenthèse enchantée, témoignent de la beauté éphémère qui s'est installée le temps d'une journée. La nature, figée sous son voile immaculé, offrait un spectacle grandiose et apaisant, invitant chacun à ralentir pour contempler ces moments magiques.

Ce décor hivernal a inspiré notre Gazette 2024. En plus des photos que vous pouvez découvrir ici, des images hivernales sont disséminées tout au long de la gazette, s'invitant subtilement au détour de certaines pages, pour prolonger l'émerveillement des paysages enneigés.

Ce décor hivernal nous a permis d'immortaliser des instants précieux que nous sommes heureux de partager avec vous. Nous vous invitons à découvrir ces images figées dans le temps et à vous laisser emporter par la magie de l'hiver qui a enveloppé notre village.



Projets 2025

Travaux de confort



Fieffes Saint Luc

À l'aube de cette nouvelle année, nous sommes heureux de vous présenter un aperçu des projets qui façonneront notre village en 2025. Ces initiatives témoignent de notre engagement à faire de notre village un lieu toujours plus dynamique et prospère. Elles ont pour objectif de préserver le charme de notre ruralité tout en respectant nos traditions et en intégrant une modernisation harmonieuse, conforme aux défis actuels, qu'ils soient écologiques ou économiques. Cette année sera axée sur la finalisation des projets déjà engagés, ainsi que sur la réalisation de travaux dits de confort, visant à améliorer le quotidien des habitants.

Sauvegarde du patrimoine sonore et architectural de l'église Saint-Denis-Saint-Brice

Le clocher de l'église Saint-Denis-Saint-Brice, abritant trois cloches, nécessite des réparations urgentes. Depuis 2023, seule une cloche reste fonctionnelle en raison d'une défaillance du moteur, diagnostiquée par l'entreprise HUCHEZ. Une panne totale priverait notre village de cet héritage sonore. Les travaux, estimés à 1 856,71€, sont donc essentiels.

De plus, la restauration des joints des murs et le remplacement de briques abîmées sont devenus indispensables pour préserver la structure de l'église, pour un coût de 29 850€ et plusieurs soutiens financiers possibles.

Rénovation du terrain de pétanque

La rénovation du terrain de pétanque, situé Place des Tilleuls, est un projet discuté depuis le début de la mandature. Ce terrain, toujours apprécié par les habitants montre des signes d'usure et nécessite des travaux de réfection. En tant que lieu de rencontre convivial, il occupe une place essentielle dans la vie sociale du village, rassemblant les familles et les amateurs de pétanque lors des événements et moments de détente. La remise en état du terrain, pour un coût total de 2 734,20€, est donc indispensable pour préserver son rôle de lieu emblématique de convivialité.

Passage à un éclairage LED pour la salle des fêtes

Dans une démarche d'optimisation énergétique, l'éclairage actuel de la salle des fêtes, composé de néons, sera remplacé par un éclairage LED. Ce changement permettra de réduire la consommation d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage. Le devis pour cette mise à jour s'élève à 3 247,80€ TTC.

Aménagement pour le conteneur à verre

Afin de mieux organiser la collecte du verre, une dalle en béton sera construite à l'endroit où se situe actuellement le conteneur mis à disposition par le SYGOM, à la sortie de Fleury-la-Forêt, à l'intersection Bosquentin/Lilly. Ce nouvel aménagement permettra de limiter les débris de verre au sol et d'améliorer la fonctionnalité du site. Un aménagement paysager est également prévu, afin d'harmoniser visuellement cet espace et de l'intégrer plus agréablement dans son environnement.

Accès sécurisé aux conteneurs à déchets communaux

Les conteneurs communaux du parking du centre-bourg subissent des dépôts non conformes dus au non-respect des règles de tri sélectif. Ces abus provoquent des débordements gênant pour les locataires de la salle des fêtes, et exposent la municipalité à gérer les déchets en cas de refus de ramassage par les éboueurs. Pour résoudre ce problème, une dalle en béton sera aménagée pour faciliter la manutention des conteneurs, et le site sera sécurisé par une clôture avec portail, avec un accès désormais fermé.

Éclairage public – Passage à l'éclairage LED

Après avoir débuté la transition vers l'éclairage LED sur la rue Gavois, la deuxième phase concernera le centre-bourg et la route de la Feuillie. Le projet, évalué à 16 000€ TTC, dont 5 333€ à la charge de la commune, prévoit le remplacement de 15 ampoules sodium par des LED, l'installation de 11 luminaires à quatre faces et l'ajout de 4 nouveaux points lumineux. Ce programme vise à améliorer l'éclairage tout en réalisant des économies d'énergie.



Gastronomie

La pomme, quand le verre rencontre le dessert !

©Domaine du Haut Fayel

La pomme, un produit typiquement normand, ravit nos papilles.

Pour les encas, les tartes, les desserts..., mais pas seulement. À l'heure de l'apéritif ou du digestif, faites le choix de productions locales, avec ou sans alcool.

Pour parler de la pomme, la Communauté de Communes Lyons Andelle est partie à la rencontre de Christophe Denize, 4ème génération de producteur, au Domaine du Haut-Fayel, à Bosquentin.

Parlez-nous de votre activité

La ferme du Haut-Fayel, c'est avant tout une histoire de famille. Mon arrière-grand-père en était locataire, et mon grand-père a ensuite repris l'exploitation en l'achetant. Depuis 2013, nos vergers sont certifiés bio, ce qui signifie que nous n'utilisons aucun pesticide pour entretenir nos pommiers. Pour aller plus loin, nous collaborons depuis un an avec La Mare aux Abeilles, un apiculteur basé à Suzay. Nous avons ainsi installé des ruches dans nos vergers, favorisant une meilleure pollinisation et une floraison plus abondante, ce qui se traduit par davantage de fruits. Aujourd'hui, elle est séparée en deux. D'un côté, le Domaine du Haut-Fayel que je gère et de l'autre le Domaine des Hulottes, géré par mon frère Guillaume et sa femme. Tous deux proposent des produits à base de rhubarbe (pétillant, champenoise...).

Que proposez-vous comme produits ?

Nous avons une gamme de 6 produits : jus de pomme, eau de vie, calvados, cidres... nous proposons des boissons uniques et 100% normandes. Nous produisons également des apéritifs locaux à base de pommes, mélangés à du cassis, de la cannelle et prochainement du chocolat. Une manière innovante de redécouvrir la pomme.

Le Domaine du Haut-Fayel

5 route de Bezancourt
27480 Bosquentin

☎ 06.10.49.37.76

✉ fermeduhautfayel@gmail.com



Quel est votre produit phare ?

Le calvados ! Au-delà du produit, c'est une véritable passion qui demande un peu de patience. Nous produisons des calvados entre 8 et 18 ans d'âge. Les plus anciens sont issus de plantations lancées par mon père, que vous pouvez retrouver sous l'appellation « La réserve de Pierre », un clin d'œil à son travail.

Où peut-on retrouver vos produits ?

Directement sur notre exploitation à Bosquentin ou chez certains cavistes comme les Vignes Normandes à Martagny. Nous sommes également présents sur des marchés thématiques ou à la boutique de l'Office de tourisme. Pour mieux nous connaître, vous pouvez suivre notre page Facebook et Instagram.

Source : Site de la CdCLA

La recette du Chef !

Par Jean-paul Langevin, chef étoilé retraité

Charlotte aux pommes

- 20 grosses Golden (pommes)
- 10 pommes blanchies dans sirop (1L d'eau, 4 zestes de citron, 400g de sucre)
- marmelade avec les 10 pommes restantes coupées en 1/8ème
- 40cl de sirop de pochage +130g de beurre
- 2 zestes de citrons
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 gousse de vanille ouverte en longueur
- bien assécher la marmelade
- à froid, ajouter 250g de marmelade d'abricot et 10cl de raisins noirs gonflés au rhum



- mouler dans ramequins avec pain de mie brioché toasté dessus dessous
- cuire au bain marie 30 minutes à 200°C
- servir tiède sur assiette «démoulée» avec un cordon de caramel au calvados tout autour de la charlotte
- caramel au calvados : 150g de sucre en caramel pas trop brun, détendre avec 60cl de crème fluide et 100g de beurre salé, portez à ébullition avec 10cl de calvados laisser en ébullition 1 minute en fouettant.



Bonne dégustation !

Bienvenue dans la rubrique Vie associative de notre journal communal ! Dans cette première section, nous vous présentons des associations extérieures à la commune, qui offrent des services d'intérêt général au quotidien et accessibles à tous les habitants. Les sections suivantes seront, quant à elles, dédiées aux associations implantées dans notre commune, avec un retour sur les événements marquants et les réussites de l'année écoulée. Bonne lecture !



L'association Source Andelle, reconnue d'intérêt général, a pour objet l'accueil et l'accompagnement des enfants avec autisme et leurs familles.

L'association accompagne 150 familles et accueille une soixantaine d'enfants. Elle propose des temps libres et des animations à travers les Répits Parents/Enfants/Adolescents/Fratrie, connus sous le nom de « La Cafet ». En parallèle, elle offre une écoute attentive et un accompagnement pour faciliter l'accès aux droits des familles.

Dans l'objectif de développer ses projets et de poursuivre l'action engagée depuis sa création, l'Association Source Andelle accueille toutes les bonnes intentions et appuis.

Contact pour tout renseignement et/ou soutien :
02.76.10.14.88 ou 06.51.36.99.83 / source.andelle@gmail.com



L'association L'Arbrachats a pour missions de protéger, stériliser, faire adopter .les chats. L'objectif principal est de mettre à l'abri, soigner, stériliser et faire identifier les chats qui sont signalés sur Etrépagny et alentours. Quand c'est possible, les chats sont proposés à l'adoption. Ceux qui ne peuvent pas être adoptés sont relâchés. L'association s'occupe aussi des chats libres (identifiés) mais qui se retrouvent abandonnés après un décès ou un déménagement.

Contact pour tout renseignement et/ou soutien :
06.15.61.79.48 ou 07.83.77.10.85 / association.larbrachats@gmail.com

Tous au stade le dimanche après-midi !

L'association sportive de football du village vous donne rendez-vous chaque dimanche après-midi.

Les joueurs, portés par votre énergie et vos encouragements, donneront tout sur le terrain pour défendre nos couleurs.

Consultez le calendrier des matchs et les résultats sur le site officiel du district.

N'attendez plus : venez soutenir votre équipe locale !



Liste des joueurs :

Rayane ANDRE
Cyril BELLEFONTAINE
Thomas BENE
Samy BENSASSI
Daniel BRANCO
Benoît DEVOYE
Christopher DEVOYE
Adrien DUPUIS

David FERAY
Nicolas FERAY
Kévin FORTIN
Arnaud GODEBOUT
François GODEBOUT
Bertrand LANGLER
Aurélien LEBRUN
Kévin LEBRUN

Zoran LECKO
Christopher LERATE
Sébastien MAILLARD
Emmanuel MARTIN
Dimitry PIASEK
Pierre WALLECAN

Dirigeants :

Alain DUBOIS
Claudine DUBOIS
Jean-Michel LEBRUN
David DUBOIS

L'Union Sportive De Fleury-la-Forêt





Les Amis de Fleury Une année de renouveau

Cette année, le Comité des Fêtes a changé de nom et de bureau, devenant «Les Amis de Fleury». Leur mission reste la même : animer le village avec des événements conviviaux pour tous.

Le 14 juillet a été l'un des temps forts de l'année, avec une journée ensoleillée qui a débuté par une messe et une cérémonie officielle en présence d'élus et de porte-drapeaux. «Les Amis de Fleury» ont ensuite pris la relève, proposant restauration, buvette et divers jeux tout au long de la journée, qui ont ravi petits et grands. Un goûter a été offert aux enfants, tandis que la finale de l'Euro 2024 a été projetée dans une ambiance musicale.

La journée s'est terminée en beauté avec la retraite aux flambeaux, un feu d'artifice organisé par la municipalité, et un bal en plein air, assuré par l'association, renouant avec une tradition oubliée. Convivialité, rires et moments de partage ont rythmé cette journée.



Bureau 2024/2025

Président : Jérémy BOURNISIEN
Vice-Président : Bruno BOURNISIEN
Co-Président : Mickaël AUBIN
Trésorière : Colette COURTY
Secrétaire : Béline BOURNISIEN

Le vendredi 20 septembre 2024, la toute première dégustation de vins organisée par l'association a remporté un franc succès. L'événement, qui affichait complet, a réuni plus de 80 participants pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et du plaisir des sens. Dans une ambiance chaleureuse et festive, les invités ont eu l'occasion de découvrir une sélection raffinée de vins, guidés par des passionnés.

Cette dégustation s'est accompagnée d'un cocktail dînatoire, offrant un cadre propice aux échanges et aux découvertes gustatives. L'entrée incluait également un accès privilégié à une commande groupée de vins à des tarifs avantageux.



Le samedi 21 septembre 2024, l'association a rassemblé amateurs et passionnés de cartes pour un moment convivial, mêlant stratégie et esprit de compétition. Entre sourires, éclats de rire et parties serrées, chacun a pu tester ses talents tout en profitant d'un agréable moment de loisirs !

Chaque participant est reparti avec un lot, un geste de reconnaissance de l'association pour leur enthousiasme et leur participation.

La soirée choucroute du samedi 19 octobre 2024, a été un franc succès, régaland les papilles et enchantant les fêtards dans une ambiance survoltée ! Une fois encore, l'événement a affiché complet.

Le défi d'organiser ce premier repas a été relevé avec brio, offrant à tous une soirée conviviale et réussie.



Le 1er novembre 2024, petits et grands ont été plongés dans une atmosphère à la fois effrayante et festive !

Petits et grands, ont redoublé d'imagination et de talent pour tenter de remporter les honneurs du concours de citrouilles et de déguisements.

Trois gagnants ont été récompensés dans chaque catégorie, salués par des applaudissements et des sourires.

Retrouvez-nous prochainement !



Les 14 et 15 décembre 2024, petits et grands ont pleinement profité des festivités de Noël. L'association a soutenu la municipalité en finançant le goûter des anciens lors de la remise des colis, ainsi que les confiseries offertes aux enfants sages accompagnant leurs cadeaux. Une belle collaboration qui a contribué à créer des moments de joie et de partage pour le bonheur de tous.

La Fabrique du Pré Une année en demi-teinte

Si notre troisième participation à Pierres en lumières ainsi que le concert de Léonor Stirman ont été de réels succès nous avons connu de lourdes déceptions en cette année 2024.

La programmation de la pièce de Molière « le Misanthrope » a dû être annulée. Nous avons appris en mai que deux comédiens de la compagnie Coups de théâtre étaient gravement malades et que la représentation prévue en octobre ne pourrait avoir lieu.

La soirée de la comédie musicale américaine du 31 août n'a malheureusement pas attiré le public. Pourtant les deux films projetés, très différents l'un de l'autre ne manquaient pas d'intérêt.

Le premier « Un jour à New-York », comédie réjouissante nous fait parcourir le New-York des années 1940 auprès de trois marins en permission. Chaque spectateur, au sortir de ce film aussi drôle qu'enjoué, est pris d'une irrésistible envie de danser et de chanter.

Le second « West Side Story » réinvente le genre de la comédie musicale puisque c'est un drame social qui se termine tragiquement. Sur le plan cinématographique le metteur en scène Robert Wise réalise un magnifique travail à tous les niveaux : plans très variés, décors réalistes, couleurs franches sinon violentes, montage très rythmé. Les chorégraphies de Jérôme Robbins font partie intégrante de la narration. À certains moments violentes, à d'autres virevoltantes, à d'autres romantiques, elles ne viennent jamais comme des intermèdes mais font avancer l'intrigue.

Quant à la musique de Léonard Bernstein elle s'apparente à celle d'un opéra avec sa longue ouverture orchestrale et puise à de nombreuses sources : musique classique et contemporaine, jazz, musique et rythmes latino-américains. Enfin West Side Story est la première comédie musicale à développer les thèmes de l'immigration et des difficultés d'intégration, du racisme, de la violence urbaine, des inégalités sociales et sexuelles, thèmes toujours d'actualité.

Entre les deux films sous un ciel clément, nous étions moins d'une vingtaine à partager un repas fort joyeux.

Le samedi 18 mai, l'association a participé pour la troisième année consécutive à « Pierres en lumières ». Les nombreux spectateurs ravis ont suivi la longue déambulation nocturne et littéraire proposée par le groupe *Par coeur* dans le parc du Pré-Boulay. Les bosquets s'égayaient de fines guirlandes lumineuses et les allées éclairées aux bougies devenaient mystérieuses et romanesques. Dans une mise en scène d'Adeline Guarnet des pages des *Exercices de style* de Raymond Queneau étaient jouées par les conteuses du groupe et ponctuées par les improvisations de Clotaire Debroas au saxophone. Une même histoire très banale racontée chaque fois sous un style différent. Un jeu littéraire plein de malice et de poésie. Avant la promenade la jeune musicienne Aliénor Debroas a joué avec élégance plusieurs morceaux sur sa harpe celtique.



*Pierres en Lumières
Le bassin du parc illuminé*



*Pierres en Lumières
Un morceau de harpe*



*Pierres en Lumières
Le groupe Par Cœur*

Le samedi 21 septembre nous avons eu le très grand plaisir d'accueillir Leonor Stirman, une artiste aux multiples facettes: pianiste, chanteuse, actrice-compositrice, comédienne, dans son spectacle autour de Barbara. La grange théâtre du Pré-Boulay était pleine et tous les spectateurs ont été enthousiasmés par la délicatesse, la simplicité, la sensibilité, la liberté et la fraîcheur des interprétations de Léonor Stirman. Elle nous a offert un magnifique spectacle nous menant, selon les chansons, des rires aux larmes. Autour du buffet après le spectacle Léonor Stirman, chaudement félicité, a parlé des différents axes de son travail artistique.

Nous avons appris que la Communauté de communes programmait *Panier Piano* de et par Léonor Stirman en avril 2025 à la salle des fêtes de Fleury-la-Forêt. Nous ne pouvons que recommander à tous les Fleurysiens d'aller voir ce spectacle musical très drôle et teinté de mélancolie.



Léonor Stirman



Léonor Stirman

Le dimanche 6 octobre l'association Haugr en collaboration avec la mairie de Fleury-la-Forêt organisait une balade contée. Malgré le temps maussade une cinquantaine de personnes ont pu découvrir, grâce à des saynètes joliment mises en scènes et souvent drôles, des pans de l'histoire de Fleury, de ses hameaux et de quelques personnages remarquables du passé. Parmi les nombreuses stations du parcours figurait le Pré Boulay, son parc et sa grange théâtre où la Fabrique du Pré propose ses spectacles. Nous profitons de cet article pour remercier l'association Haugr et la mairie de Fleury pour avoir proposé La Fabrique du Pré dans son parcours.



Balade contée
Entrée au Pré-Boulay



Balade contée
Pause dans la grange théâtre

Indépendamment de la programmation de l'association la grange théâtre a accueilli cette année la troupe de théâtre amateur l'Etoile filante qui a présenté la pièce « Hôtel Beaumanoir » et la classe de chant lyrique du conservatoire d'Alfortville qui a proposé une sortie d'atelier à la fin de son stage au Pré-Boulay.

Article écrit par Claire Lefort, trésorière de l'association



Créée en 2010 aux Hogues, l'association Haugr réunit des bénévoles pour préserver le patrimoine et renforcer les liens sociaux. D'abord itinérante, elle dispose depuis 2023 de la Maison Forestière, un lieu convivial géré par 20 bénévoles, accueillant plus de 400 participants pour 2€ par an. Au programme : ateliers variés, café polyglotte, yoga, réparation de vélos, et sensibilisation écologique. Reconnaissance « d'intérêt général », Haugr s'engage sur des enjeux environnementaux et sociaux, tout en développant des projets innovants et fédérateurs.

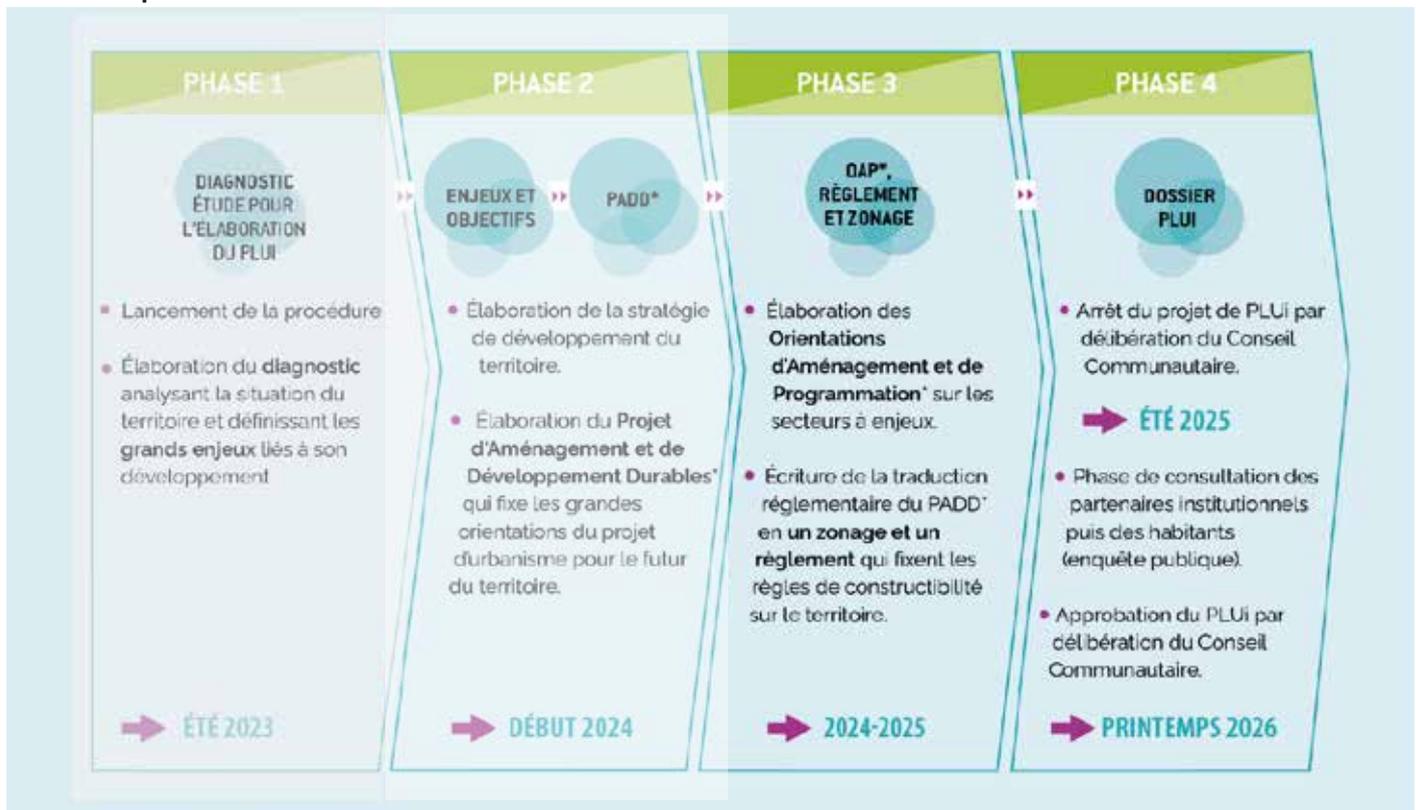
06 13 47 43 64 - <http://haugr-des-hogues-en-lyons.over-blog.com/> - Haugr Asso Patrimoine

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) s'est terminée avec la restitution du projet lors de la réunion publique qui s'est tenue à Val d'Orger le 13 septembre 2024. Le PLUi entre maintenant dans la phase 3, qui concerne l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ainsi que le règlement et le zonage. Cette phase très importante pour assurer le bon développement des communes est prévue pour se dérouler jusqu'en mai 2025. La prochaine réunion publique organisée par la CdCLA est prévue pour janvier 2025.

Calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUi



Pour plus d'informations au sujet du PLUi, vous pouvez contacter le service urbanisme de la Communauté de communes Lyons Andelle.

Service urbanisme
 ZA La Vente Cartier, 15 rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval
 02 32 49 61 27
 urbanisme@cdcla.fr



Compétences intercommunales

La Communauté de communes Lyons Andelle exerce des compétences obligatoires, optionnelles (supplémentaires) et facultatives (autres compétences supplémentaires). Ces dernières sont déterminées par les élus communautaires et municipaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire. En 2018, les compétences ont été harmonisées suite à la fusion des anciennes intercommunalités de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt. Les élus ont alors fait le choix de ne restituer aucune compétence aux communes et d'étendre les compétences facultatives à l'ensemble de ce nouveau territoire.

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace
Développement économique et touristique
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Aires d'accueil des gens du voyage
Déchets ménagers et assimilés
Plan local d'urbanisme intercommunal

Les compétences supplémentaires

Logement et cadre de vie
Voirie
Équipements sportifs
Action sociale

Autres compétences supplémentaires

Assainissement non collectif
Aménagement numérique
Environnement
Mobilité
Sécurité
Santé
Sport et culture



Lyons Andelle
Communauté de communes

Conseillère numérique

Vers une connexion pour tous : une conseillère numérique au service de la lutte contre la fracture numérique

Dans notre commune, une initiative de la Communauté de communes vise à réduire la fracture numérique. Deux mercredis par mois, Séverine Frère, conseillère numérique, accompagne les habitants dans leur apprentissage digital. Que l'on débute ou cherche à se perfectionner, Séverine offre un soutien précieux pour s'adapter à un monde technologique en constante évolution. Le calendrier des séances est disponible en mairie ou sur l'application PanneauPocket.



Amélioration de l'habitat

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur les aides en matière de rénovation énergétique ou de construction durable :

L'espace France Renov' vous accompagne le 1er jeudi du mois, de 14h à 16h à la Mission locale de Charleval.
Contactez SOLIHA Normandie Seine
02 32 39 89 99 - renov27@solihha.fr

Vous souhaitez effectuer des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre logement, des travaux d'accessibilité et d'adaptation liés au handicap et à la mobilité ou des travaux de mise en conformité d'un logement très dégradé, vous pouvez, sous conditions de ressources, obtenir des subventions :

OPAH : des conseillers vous renseignent et vous accompagnent le 1er jeudi de 10h à 12h à la mairie de Lyons-la-Forêt et le 3ème mardi de 10h à 12h à l'Espace Paul Vatine à Fleury-sur-Andelle.
Contactez SOLIHA Normandie Seine
02 32 39 84 00 - contact27@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TERRITOIRES EN NORMANDIE

NOS JOIES, NOS PEINES

Etat civil de Fleury-la-Forêt



NAISSANCES

Tiago GERARD, 29 janvier 2024
Lysenzo BOURNISIEN, 23 août 2024
Ophélie MARTIN, 15 novembre 2024



Raphaël COULHON
Caroline SYKES
4 mai 2024

MARIAGES



Xavier DEVEAUX
Aurore HERBERT
18 mai 2024



PACS

Sébastien GERARD
Gwendoline SEGARD
13 janvier 2024



Alex VAUQUELIN
Léa BENOITS
9 mars 2024



Geoffrey MANCELLE
Nathalie MARTINS
29 juin 2024



DÉCÈS

Edith DROIT née THIEULENT, 11 mai 2024
Evelyne PYRSZ née MANDONNET, 14 mai 2024
Denise RAVERA née BEAUDOIN, 18 juin 2024
Flavie MALFILATRE, 25 juillet 2024
Robin DUFEUTRELLE, 2 septembre 2024
Robert VENARD, 6 décembre 2024
Claude LEVILAIN, 19 décembre 2024



Qu'est-ce qu'Allô Service Public 3939 ?

Allô Service Public 3939 est un service gratuit de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans les domaines suivants :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

Allô Service Public 3939 est un service d'information généraliste qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers. Il ne peut donc pas renseigner sur l'état d'avancement d'un dossier.

📞 3939

Le lundi et jeudi de 8h30 à 18h15

Le mardi et mercredi de 8h30 à 13h00

Le vendredi de 13h00 à 17h00

Calendrier de la bibliothèque municipale

Janvier à juin 2025

Janvier	merc 8	sam 4
	merc 22	sam 18
Février	merc 5	sam 1
	merc 19	sam 15
Mars	merc 5	sam 18
	merc 19	sam 15
		sam 29
Avril	merc 2	sam 12
	merc 16	sam 26
	merc 30	
Mai	merc 14	sam 10
	merc 28	sam 24
Juin	merc 11	sam 7
	merc 25	sam 21

Horaires du mercredi : de 14h à 17h

Horaires du samedi : de 10h à 12h

Agence postale communale

N'oubliez pas que votre mairie mutualise les services avec l'agence postale communale.

Profitez de ce service de proximité pour acheter et déposer vos affranchissements et colis.

Pour les clients de la Banque Postale, le retrait et le dépôt d'argent sont possibles sous réserve des plafonds en vigueur.

Pensez à utiliser ce service pratique près de chez vous !

Le recensement citoyen

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, Bac etc.) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen ?

Le recensement citoyen est obligatoire.

Vous devez faire votre recensement dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez vous présenter en mairie muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen, un concours administratif en France ou à l'examen du permis de conduire. Vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

D'autre part, cette démarche vous inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire.



Salle des fêtes

Location de la salle communale

La commune loue la salle des fêtes pour toute occasion. La réservation sera confirmée à la signature du contrat de location, après réception d'un chèque de caution de 350 € à l'ordre du Trésor Public et d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

La salle est mise gracieusement à disposition des habitants pour les inhumations.

L'état des lieux d'entrée et la remise des clés ont lieu le vendredi à 14h00, et l'état des lieux de sortie se fait le lundi à 14h00.

La capacité maximale d'accueil de la salle des fêtes est de 170 personnes. Cependant, pour des raisons de sécurité, nous limitons le nombre de personnes à 100. Cette restriction permet de garantir un espace suffisant pour une piste de danse.

Tarifs location de la salle des fêtes		
Désignation	Commune de Fleury-la-Forêt	Hors commune
Caution (chèque à la réservation)	350 €	350 €
Forfait ménage	50 €	50 €
Location week-end (du vendredi 14h au lundi 14h)	150 €	250 €
Lave-vaisselle	30 €	30 €
Couverts (par personne)	1 €	1 €
Consommation électrique	0,20/kw	0,20/kw
Forfait location en semaine (la journée, consommation électrique comprise)	100 €	100 €

Carte Nationale d'Identité (CNI) / Passeport

Vous souhaitez demander votre première carte nationale d'identité ou renouveler une carte expirée ? Voici la procédure à suivre :

- Pré-demande en ligne :
 - Effectuez une pré-demande sur le site de l'ANTS.
 - Si vous ne pouvez pas effectuer votre pré-demande en ligne, un formulaire papier vous sera remis au guichet du site sélectionné.
- Documents à présenter le jour du rendez-vous :
 - 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes,
 - Justificatif de domicile,
 - Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois,
 - Si pré-demande en ligne : n° de pré-demande et/ou QR code obtenu (impression du récapitulatif conseillée).

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit si vous présentez l'ancienne carte. Pour un passeport, les mêmes documents sont requis, cependant, vous devrez vous affranchir d'un timbre fiscal d'un montant de 86€ pour un adulte. En cas de perte ou de vol de la carte d'identité, des frais de 25€ s'appliquent.

Pour obtenir un rendez-vous ou un formulaire papier, consultez ci-après la liste des sites les plus proches.

Mairie de Lyons-la-Forêt
 Agence postale de Lyons-la-Forêt
 2, rue du Four à Chaux
 27480 Lyons-la-Forêt
 Tél : 02.32.49.61.55

Mairie de Frenelles en Vexin
 9, rue de l'église Saint Martin
 27150 Frenelles en Vexin / Boisemont
 Tél : 02.32.69.41.26

Mairie de Fleury-sur-Andelle
 1, place de la République
 27380 Fleury-sur-Andelle
 Tél : 02.32.49.00.59

Mairie d'Etrepagny
 Rue du Maréchal Foch
 27150 Etrepagny
 Tél : 02.32.55.71.44

Réglementation des outils bruyants

Conformément à l'arrêté municipal permanent du 31 janvier 2023, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h à 20h
- Les samedis : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Il est recommandé de prévenir son voisinage en cas de travaux importants et/ou de manifestations ponctuelles afin de maintenir de bonnes relations de voisinage.



Brûlage des déchets verts

Conformément à l'arrêté préfectoral n° D3 SIDPC 20 144 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, le brûlage à l'air libre est interdit sur l'ensemble du département de l'Eure. Le non respect de l'arrêté est soumis à l'application de l'article 131-13 du code pénal.



Contrôle de la population féline et des rongeurs

Chaque année, notre commune voit augmenter le nombre de chats errants. Il est obligatoire d'identifier vos chats par puce électronique avant l'âge de sept mois (article L212-10 du Code rural et de la pêche maritime). La stérilisation des chats mâles et femelles est également essentielle pour contrôler leur population.

Bien que nourrir les animaux puisse sembler bienveillant, cela perturbe l'équilibre naturel. L'article 120 du Règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de déposer de la nourriture dans les lieux publics ou privés susceptibles d'attirer des animaux errants, comme les chats ou les pigeons. Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€ (article 131-13 du Code pénal).

Cette année, les intempéries ont conduit à une prolifération de rats des champs cherchant refuge dans les bâtiments. Limiter leur accès à la nourriture est crucial pour lutter contre leur reproduction. Nous recommandons l'utilisation de produits spécifiques pour gérer cette infestation.



Élagage des arbres et des haies

Les câbles électriques et téléphoniques doivent être dégagés des branches d'arbres afin d'éviter toute détérioration ou accident. Le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

Dans les cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Mairie aux frais des propriétaires après une mise en demeure restée sans résultat.

À l'issue de la réalisation de l'élagage d'office, la commune peut émettre un titre de recettes à régler à la perception par le propriétaire concerné.

Taille des haies, rétablissons la vérité

Est-il interdit de tailler les haies en période estivale ?

Aucune loi n'interdit explicitement de tailler les haies ou d'élaguer les arbres pour les particuliers et jardiniers professionnels.

Seuls les agriculteurs sont concernés par un arrêté datant du 24 avril 2015. Ce dernier dit "En application du dernier alinéa de l'article D. 615-50-1 du code rural et de la pêche maritime, pour la métropole, il est interdit de tailler les haies et les arbres entre le 1er avril et le 31 juillet". Cette période s'étend désormais du 16 mars au 15 août, depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2023 du nouveau régime de la Politique agricole commune (PAC). Des exceptions sont toutefois prévues pour des raisons de sécurité ou en cas de problème particulier.

En effet, à partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres.

Pour les particuliers et professionnels, il s'agit de recommandations. En cas d'intervention sur la haie, il suffira de vous assurer qu'il n'y a pas de nidification en cours.

Nouveau conteneur à verre : Amélioration et défis

Depuis novembre 2023, le SYGOM renouvelle les bornes d'apports volontaires de verre avec un design repensé sur tout le territoire. Dans notre commune, la borne a été remplacée en juin 2024. Ces nouvelles bornes se veulent modernes et fonctionnelles, avec une capacité de 4 m³ contre 3 m³ auparavant.

Malgré cette amélioration, nous constatons une diminution de la fréquence de collecte depuis plusieurs mois, entraînant des dépôts sauvages. En plus de ces dépôts de verre, nous faisons face chaque année à des dépôts sauvages de déchets divers.

Suite à nos démarches auprès du SYGOM, nous avons été informés de problèmes avec leur prestataire. Toutefois, un passage minimal tous les 15 jours est prévu, conformément à la fréquence des années précédentes. La municipalité a également insisté pour obtenir une seconde borne. Cependant, en raison du coût élevé, le SYGOM privilégie un passage plus régulier plutôt que l'ajout d'une nouvelle borne.

Le SYGOM exigera des pénalités auprès du prestataire en cas de non-respect des fréquences de collecte.

En cas de borne pleine, n'hésitez pas à avertir la mairie au 02.32.49.63.40. En cas de fermeture de la mairie, vous pouvez contacter directement le SYGOM au 02.32.54.47.64 pour signaler le problème. Les services concernés informeront le prestataire pour faire vider la borne.



Le ramassage des déchets aura désormais lieu un mardi sur deux (semaines impaires), avec les poubelles noires collectées le matin et les jaunes l'après-midi.

Propreté et sécurité : Guide pour les propriétaires d'animaux

Dans notre village, l'amour pour nos animaux de compagnie coexiste harmonieusement avec notre attachement à la propreté et à la sécurité des espaces publics. Nous rappelons à tous les concitoyens que les déjections canines sont strictement interdites sur les trottoirs, les voies publiques et dans les espaces verts. Cette règle contribue à préserver notre cadre de vie et à assurer la sécurité sanitaire.

Nous encourageons les propriétaires d'animaux de compagnie à se munir systématiquement d'un petit sac pour ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes.

Déclaration des chiens de catégorie

Chiens d'attaque (catégorie 1) et chiens de garde et de défense (catégorie 2) :

Interdits dans les lieux publics, sauf en laisse et muselés. Stérilisation obligatoire.

Conditions de Détenation :

Interdite pour les mineurs, les majeurs sous tutelle sans autorisation, et les personnes condamnées pour violence.

Nécessite un permis de détention, une évaluation comportementale, une attestation d'aptitude, l'identification, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité, et l'absence d'inscription au casier judiciaire B2.

Procédure de Déclaration :

Sur rendez-vous en mairie avec divers justificatifs (formulaire Cerfa 13996*01, carte d'identification, vaccination, certificat de stérilisation, évaluation comportementale, attestation d'aptitude, assurance, pièce d'identité, livret de famille ou pedigree).

Retrait du Permis de Détenation :

Délivrance sous 3 à 4 semaines, retrait sur présentation de la pièce d'identité du propriétaire et du passeport santé de l'animal.

Rappel de la Législation :

Le permis de détention doit être présenté aux forces de l'ordre à tout moment lors de la sortie du chien. Les chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. En cas de défaut de permis, une mise en demeure peut être émise, suivie d'une confiscation et éventuellement d'une euthanasie.



**L'AMÉRICAIN
STAFFORDSHIRE
TERRIER**



Chien de 1^{ère} catégorie
si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie
si inscrit au LOF (pur race)

**LE MASTIFF
ou BOERBULLS**



Chien de
1^{ère} catégorie

LE TOSA



Chien de 1^{ère} catégorie
si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie
si inscrit au LOF (pur race)

LE ROTTWEILER



Chien de
2^{ème} catégorie

Administration

Mairie et Agence Postale de Fleury-la-Forêt

8, place de l'Église
27480 Fleury-la-Forêt
Maire : Monsieur Arnaud GODEBOUT
☎ 02 32 49 63 40
✉ mairie.fleurylaforet@gmail.com
Site : <http://www.fleury-la-foret.fr/>

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h45 -12h15 / 14h -17h
Mardi 8h45 -12h15/ 14h -17h
Mercredi 8h45 -12h15 / 14h -17h
Vendredi 8h45 -12h15 / 14h -17h
Samedi 9h-12h

Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier – Rue Martin Liesse
BP 20 – 27380 Charleval
☎ 02 32 49 61 27

Office du tourisme Lyons Andelle

25 bis, place Isaac Benserade
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 31 65
✉ info@lyons-andelle-tourisme.com

Eglise

Nathalie FOLLET
☎ 06 75 35 37 17

Secrétariat paroissial : 1, Rue de la gare
27380 Charleval

☎ 02 32 68 70 26
✉ paroisse@andellepaysdelyons.fr

Soeur Anne-Marie
☎ 06 18 28 27 08

Sous-préfecture des Andelys

10, rue de la Sous-Préfecture CS 20503
27705 Les Andelys Cedex
Sous-préfet : Nicolas LEBAS
☎ 02 32 54 74 87
✉ sp-andelys@eure.gouv.fr

Besoin de soins immédiats dans l'Eure ?

Depuis le 5 août 2024, l'ensemble des services d'urgence de l'Eure est régulé. L'appel au ☎ 15 est obligatoire avant tout déplacement aux urgences.

Sapeurs-pompiers

Numéro d'urgence gratuit : 18
Numéro unique d'urgence européen : 112

Gendarmerie nationale Lyons-la-Forêt

4, rue du Four à Chaux
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 60 17

Horaires d'ouverture:

Lundi 14h-18h
Mercredi 14h-18h
Samedi 14h-18h

Les autres jours, la permanence est assurée à Fleury-sur-Andelle au :
02 32 49 00 17

Numéro d'urgence gratuit : 17

Déchetterie de Lorleau

Hameau de Saint Crespin
27480 Lorleau
☎ 02 32 49 39 30

Horaires d'ouverture:

Du 1er octobre au 31 mars (horaires d'hiver) :
Lundi 14h-16h45
Mercredi 14h-16h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-16h45
Du 1er avril au 30 septembre (horaires d'été) :
Lundi 14h-17h45
Mercredi 14h-17h45
Vendredi 14h-17h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-17h45

Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure (CPAM)

Rue Flavigny
27700 Les Andelys
☎ 36 46

Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Une question sur l'impôt sur le revenu ?
SIP VERNON
21 Boulevard Georges Azemia
BP908
27207 Vernon Cedex
☎ 02 32 64 72 72
✉ sip.vernon@dgfip.finances.gouv.fr

Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)

Une question sur le montant de votre impôt ?
SDIF de l'Eure - Louviers
Place de la demi-lune
BP 518
27405 Louviers Cedex
☎ 02 32 25 71 13
✉ sdif.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Assistante sociale

Un numéro départemental unique pour vous orienter : ☎ 02 32 31 97 17

France services

France services - La Poste de Gournay

Place d'Armes
76220 Gournay-en-Bray
☎ 02 35 09 39 96
✉ gournay-en-bray@france-services.gouv.fr

France services - Etrépagny

3 Rue Maison de Vatimesnil
27150 Etrépagny
☎ 02 32 27 41 87
✉ franceservices@ccvexin-normand.fr

France services - La Poste de Fleury-sur-Andelle

6 Rue Augustin Léonard
27380 Fleury-sur-Andelle
☎ 02 32 68 36 96
✉ fleury-sur-andelle@france-services.gouv.fr

France services - Gisors

28 rue de Riegelsberg
27140 Gisors
☎ 02 32 27 60 65
✉ franceservices@mairie-gisors.fr

Notaire

Office Notarial

Maître Pauline FOLLET
4, rue de la Forêt
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 52 44

Associations

Les Amis de Fleury

Président : Jérémy BOURNISSEN
☎ 06 73 30 34 39
Vice-Président : Bruno BOUNISSEN
☎ 06 32 89 37 69
Co-Président : Mickaël AUBIN
☎ 07 71 57 94 65

La Fabrique du Pré

Président : Luc Lefort
Le Pré-Boulay
8 route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 16 89

Union sportive de Fleury-la-Forêt

Président : Alain DUBOIS
☎ 02 32 49 24 06

Espaces verts

Sylvain MARTIN

37, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 67 51

Producteurs

EARL FOLLET - La Cacheterie

Produits de la ferme, maraîchage
2, chemin des Pâtures
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 01 26
✉ contact@ferme-cacheterie.com

Olivier LECLERC

Volailles
5, route de Bosquentin
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 11 40

Chambres d'hôtes & gîtes

L'Abri du monde

1, route de Bosquentin
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 15 67

La Cacheterie

2, chemin des Pâtures
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 01 26

Le Château de Fleury-la-Forêt

4, route de Lyons
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 63 91

Le Pré-Boulay

8, route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 16 89
✉ lefort@pre-boulay.net

Artisanat & commerces

AMFT Menuiserie

Frédéric TOUZART
12, rue Mansigny
27150 Etrépagny
☎ 06 10 16 74 37

B.B Beauty studio

Beauté du regard et prothésiste ongulaire
Coiffure homme et enfant

24, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 66 26 19 86

Comportementaliste animalier - Petsitter

Résolution de problèmes comportementaux, gardes,
visites à domicile, promenades etc.

Bertrand ELINEAU
1, route de Beauvoir
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 24 47 37 57 / 02 32 48 18 59
✉ bertrand.elineau@laposte.net

Electricien

Dépannage & installation
Philippe POUMEYRIE
27480 Bosquentin
☎ 07 66 84 91 28
✉ contact@philippepoumeyrie.com

F.G RENOV

Maçonnerie générale et travaux divers
2, rue Gavois
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 43 03 99 84
✉ fg.renov27@gmail.com

JB Services BTP

Maçonnerie, terrassement, aménagement et
rénovation
24, route des hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 73 30 34 39
☎ 02 32 49 63 81
✉ jbservice.bournisien@hotmail.com

Énergéticienne

Christelle SAUGER
1, route de Beauvoir
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 52 85 34 69 / 02 32 48 18 59
✉ christelle.sauger@laposte.net

Normandie Auto

Guillaume LEROY
7, route de Beauvoir
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 85 51 56 30

P.I.D.C

Vente et pose de cloisons, agencement sur mesure
12, route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 26 59
☎ 06 18 48 82 10

Plombier

Martial GUESDON
57, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 74 98 84 42

Plombier Chauffagiste

Nicolas WEICHERDING
6 ter, route de Bosquentin
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 28 45

Premier matin

Création d'objets de décoration personnalisés
Chrystelle TOURNERIE
1, route de Bosquentin
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 15 67
✉ chrystelle.tournerie@orange.fr

So Fée Beauté

Onglerie, cils, blanchiment dentaire, Nanoneedling,
BBGlow
1, Impasse des jardins
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 07 69 67 46 37

Scierie Mommert

Brice MOMMERT
15, route du Bas Fayel
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 67 62



A retrouver sur la Place des tilleuls



Le Tacot Burger

Un mercredi soir sur deux.
Pour connaître sa tournée,
n'hésitez pas à suivre la page
facebook.

Vous pouvez commander au :
☎ 07 81 41 87 27



Le distributeur de pain

Approvisionné tous les jours
sauf le lundi par la boulangerie
Naracci de Grounay-en-Bray

En cas de problème :
☎ 02 35 09 84 60

